

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DoP ISOL001-12

**1. Code d'identification unique du Produit type :**

ISOT01-02 (Produits manufacturés en polystyrène expansé (EPS) pour l'isolation thermique des murs par l'intérieur et intégrée).

**2. Usage ou usages prévus du produit de construction :**

Isolation thermique pour le bâtiment (ThIB)

**3. Fabricant :**

HIRSCH France  
34 avenue Franklin Roosevelt  
92282 Suresnes Cedex  
<https://hirschisolation.fr>

**4. Mandataire :**

Non applicable.

**5. Le ou les Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :**

Système 3 pour toutes les caractéristiques.

**6. a) Norme harmonisée :**

EN 13163:2012+A2:2016

Le LNE (Organisme Notifié n°0071) et le FIW (Organisme Notifié 0751) ont réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3.  
Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

**b) Document d'évaluation technique européenne :**

Non applicable



HIRSCH France

SAS au capital de 5 500 000,00 € - R.C.S. Nanterre 853 214 526  
Siège Social : La Grande Arche Paroi Nord, 92044 Paris La Défense Cedex

[www.hirschisolation.fr](http://www.hirschisolation.fr)

## 7. Performances déclarées :

Spécifications techniques harmonisées	EN 13163:2012+A2:2016																								
Caractéristiques essentielles	Réaction au feu		Combustion avec incandescence continue	Perméabilité à l'eau	Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Indice d'isolement aux bruits aériens directs	Coefficient d'absorption acoustique	Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Résistance thermique	Perméabilité à la vapeur d'eau	Résistance à la compression	Résistance à la traction / flexion	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au	Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation										
	Euroclasse	Réaction au feu																							
STISOLMUR Th38 MISOL 3000	NPD	NPD	Combustion avec incandescence continue	Absorption d'eau	Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011	Raideur dynamique	(a)	Raideur dynamique	Epaisseur, d <sub>L</sub>	Compressibilité	Résistance thermique et conductivité thermique	Epaisseur	Transmission de la vapeur d'eau (Valeurs tabulées)	Contrainte en compression à 10% de déformation	Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées	Résistance à la flexion (b)	Résistance à la traction perpendiculairement aux faces	Caractéristiques de durabilité (c)	Résistance thermique - Conductivité thermique	Caractéristiques de durabilité	Fluage en compression	Résistance aux effets du gel / dégel	Réduction de l'épaisseur à long terme	
	NPD	NPD	NPD	NPD	Conforme	A+	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	R <sub>D</sub> = 0,50 à 3,15 m <sup>2</sup> .K/W (Epaisseurs de 20 à 120 mm) λ <sub>D</sub> = 0,038 W/(m.K)	T(2)	NPD	NPD	NPD	NPD	TR50	(d)	(f)	NPD (e)	NPD	NPD	NPD	NPD



HIRSCH France

SAS au capital de 5 500 000,00 € - R.C.S. Nanterre 853 214 526

Siège Social : La Grande Arche Paroi Nord, 92044 Paris La Défense Cedex

www.hirschisolation.fr

STISOLMUR ULTRA	NPD	NPD	NPD	Conforme	A+	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	$R_0 = 0,60$ à $12,50$ $m^2.K/W$ (Epaisseurs de 20 à 400 mm) $\lambda_D = 0,032$ $W/(m.K)$	T(2)	NPD	NPD	NPD	NPD	TR50	(d)	(f)	NPD (e)	NPD	NPD	NPD
STISOLMUR ULTRA ECA																							
STISOLMUR ULTRA BA RC30	E	NPD	NPD	Conforme	A+	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	$R_0 = 0,60$ à $12,50$ $m^2.K/W$ (Epaisseurs de 20 à 400 mm) $\lambda_D = 0,032$ $W/(m.K)$	T(2)	NPD	NPD	NPD	NPD	TR50	(d)	(f)	NPD (e)	NPD	NPD	NPD
STISOLMUR ULTRA BA RC60	E	NPD	NPD	Conforme	A+	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	$R_0 = 0,60$ à $12,90$ $m^2.K/W$ (Epaisseurs de 20 à 400 mm) $\lambda_D = 0,031$ $W/(m.K)$	T(2)	NPD	NPD	NPD	NPD	TR120	(d)	(f)	NPD (e)	NPD	NPD	NPD
STISOLMUR ULTRA BA RC120	E	NPD	NPD	Conforme	A+	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	$R_0 = 0,60$ à $12,90$ $m^2.K/W$ (Epaisseurs de 20 à 400 mm) $\lambda_D = 0,031$ $W/(m.K)$	T(2)	NPD	NPD	NPD	NPD	TR120	(d)	(f)	NPD (e)	NPD	NPD	NPD
STISOLMUR DUO PASS GRAPHIPAN TM 30	NPD	NPD	NPD	Conforme	A+	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	$R_0 = 0,65$ à $10$ $m^2.K/W$ (Epaisseurs de 20 à 300 mm) $\lambda_D = 0,030$ $W/(m.K)$	T(2)	NPD	NPD	NPD	NPD	TR50	(d)	(f)	NPD (e)	NPD	NPD	NPD
ISOPLACO GRAPHIPAN 30 STISOLMUR ULTRA BA RC120	NPD	NPD	NPD	Conforme	A+	NPD	NPD	NPD	NPD	CP2	$R_0 = 0,65$ à $9,80$ $m^2.K/W$ (Epaisseurs de 20 à 300 mm) $\lambda_D = 0,031$ $W/(m.K)$	T(2)	MU(30- 70)	CS(10)150	NPD	NPD	NPD	(d)	(f)	NPD (e)	NPD	NPD	NPD



HIRSCH France

SAS au capital de 5 500 000,00 € - R.C.S. Nanterre 853 214 526

Siège Social : La Grande Arche Paroi Nord, 92044 Paris La Défense Cedex

www.hirschisolation.fr

- (a). Les produits PSE n'ont pas de propriétés significatives d'absorption du bruit aérien.
- (b). Pour la manipulation et l'installation.
- (c). Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits.
- (d). Le comportement au feu du polystyrène expansé ne se détériore pas avec le temps.
- (e). Pour l'épaisseur uniquement.
- (f). La conductivité thermique des produits en polystyrène expansé ne varie pas avec le temps.

#### **8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique**

Non applicable

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au Règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Monsieur Amaury OMNÈS, Directeur HIRSCH France

Fait à Levallois-Perret, le 29/05/2024

Signature



A. OMNÈS



**HIRSCH Isolation**  
CORRECTION ET RECONSTRUCTION  
**HIRSCH France**  
SAS au capital de 500 000 Euros  
853 214 526 RCS Nanterre

Information visée par l'article 33 du Règlement (CE) n° 1907/2006 :

*Ces produits ne contiennent pas d'Hexabromocyclododecane (déclaration selon l'exigence de l'Article 6 Paragraphe 5 du RPC)*